



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

tribunaux

Question écrite n° 76540

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'absence de réaction face au saccage du tribunal de Toulouse dans la nuit du 8 et 9 mars 2015. À 6 h 30, lundi 9 mars 2015, les pompiers sont appelés au tribunal pour constater une inondation dans l'intégralité du bâtiment. À ce constat s'ajoute celui du saccage des bureaux de magistrats et de greffiers sur quatre étages : dossiers éparpillés, déchirés, matériel dévalisé... À cette destruction massive s'ajoute des graffitis sur les murs : « le prophète te jugera », « avertissement »... et le nom d'un magistrat, de confession musulmane ou de membres de la police. Ce vandalisme est d'une gravité extrême pour l'exercice de la justice en France, une atteinte à la Nation et est un chantage odieux. Il convient de rappeler qu'en 2014 sur 6 196 affaires jugées, 1 853 portaient sur le droit des étrangers avec 514 mesures d'éloignements. Un tel rapprochement met en exergue la phrase prononcée par M. le Premier ministre, le 14 janvier 2015 : « la France est en guerre contre l'islamisme radical ». Il convient de se demander toutefois comment un tel acte de saccage a pu se réaliser, alors que nous sommes en guerre. La France, par sa faiblesse, court à sa perte. Il lui demande les raisons pour lesquelles un tel évènement n'a suscité ni réaction punitive, ni renforcement de la justice qui apparaît comme trop laxiste devenant la cible de ceux qu'elle défend.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76540

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mars 2015](#), page 2115

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)